

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 9

**Résolutions adoptées à la 947^e séance
tenue le 10 décembre 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 13 janvier 2004

E-947-5 APPROCHE BUDGÉTAIRE 2004-2005 PRO FORMA

Le Comité exécutif recommande au Conseil de l'Université d'adopter l'approche budgétaire 2004-2005, selon le document A-16/947^e/910, et les deux scénarios de budget pro forma, selon les documents A-16/947^e/910.1 et 910.2 déposés aux archives.

E-947-6 ÉTAT DU TRAITEMENT 2002-2003 EN VERTU DE LA LOI 95

Le Comité exécutif

1. approuve le *Rapport des vérificateurs sur l'état du traitement exigé en vertu de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*, tel que présenté au document A-16/947^e/625 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif et au développement académique, M. Michel Trahan, à signer ce rapport pour et au nom de l'Université.

E-947-7.1 AMENDEMENT À L'ENTENTE DE LA CHAIRE EN ANALYSE DE RISQUES TOXICOLOGIQUES POUR LA SANTÉ HUMAINE

Le Comité exécutif

1. amende l'entente de création de la *Chaire en analyse des risques toxicologiques pour la santé humaine de l'Université de Montréal*, selon le document A-16/947^e/912 déposé aux archives;
2. autorise le recteur, M. Robert Lacroix, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer ledit amendement après qu'il aura été visé par le Bureau des affaires juridiques.

E-947-7.2 AMENDEMENT À LA CONVENTION DE LA CHAIRE EN ARTHROSE

Le Comité exécutif

1. modifie l'article 4.1.1 de l'entente de la *Chaire en arthrose de l'Université de Montréal* et à cet effet approuve l'amendement à l'entente de la création de la Chaire, selon le document A-16/947^e/913 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur à la recherche, M. Alain Caillé, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer ledit amendement à la convention de Chaire, après qu'il aura été visé par le Bureau des affaires juridiques.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 9

**Résolutions adoptées à la 947^e séance
tenue le 10 décembre 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 13 janvier 2004

E-947-7.3 NOMINATION DU TITULAIRE DE LA CHAIRE INDUSTRIELLE ALLIANCE DE RECHERCHE EN LEUCÉMIE

Le Comité exécutif nomme M. Jean Roy titulaire de la *Chaire Industrielle de recherche en leucémie de l'Université de Montréal*, à compter du 10 décembre 2003 et pour un mandat de cinq ans, soit jusqu'au 9 décembre 2008.

E-947-7.4 NOMINATION DU DIRECTEUR DES ACTIVITÉS DE LA CHAIRE EN ÉTUDES POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES AMÉRICAINES

Le Comité exécutif nomme M. Pierre Martin, professeur agrégé au Département de science politique, directeur des activités de la *Chaire en études politiques et économiques américaines* pour un mandat de quatre ans débutant le 10 décembre 2003.

E-947-8 INSTITUT DE POPULATION ET GÉNÉTIQUE (IPEG)

Le Comité exécutif

1. créé l'Institut de population et génétique (IPEG), selon le document A-16/947^e/917 déposé aux archives;
2. autorise la vice-rectrice adjointe à la recherche, Mme Marielle Gascon-Barré, à signer la « Requête pour constitution en personne morale et mémoire des conventions » afin de pouvoir obtenir les lettres patentes de l'IPEG;
3. nomme M. René Simard à titre de membre représentant l'Université au Conseil d'administration de l'IPEG pour un mandat de 3 ans;
4. demande au représentant de l'Université de déposer un rapport sur les activités et le financement de l'IPEG au mois de décembre 2004.

E-947-9 DISSOLUTION DU FONDS DE RECHERCHE EN MYCOLOGIE MÉDICALE

Le Comité exécutif

1. approuve la dissolution du Fonds de recherche en mycologie médicale et que ses activités, incluant l'attribution de bourses, soient réalisées dans le cadre de la Chaire, après la constitution de celle-ci;

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 9

**Résolutions adoptées à la 947^e séance
tenue le 10 décembre 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 13 janvier 2004

2. autorise que les sommes accumulées à ce jour au crédit du Fonds de recherche en mycologie dans le Fonds de dotation de l'Université de Montréal, soient transférées dans le même Fonds de dotation, au crédit de la Chaire;
3. autorise le vice-recteur aux affaires publiques et au développement, M. Guy Berthiaume, à signer tout document ayant pour objet de donner suite à la présente résolution, après qu'il aura été visé par le Bureau des affaires juridiques.

E-947-10 CONSORTIUM ÉRUDIT

Le Comité exécutif

1. approuve la constitution de la Société en nom collectif dénommée Le Consortium Érudit;
2. approuve la Convention de société en nom collectif entre l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'UQAM (ci-après désignée « Convention »);
3. nomme les trois personnes suivantes à titre de représentants de l'Université de Montréal au conseil d'administration de la société :
 - le vice-recteur adjoint aux TIC, M. Pierre Bordeleau,
 - le directeur du Département des sciences politiques, membre du GIEN, M. Gérard Boismenu,
 - le directeur général des Presses de l'Université de Montréal, M Antoine Del Busso;
4. nomme le vice-recteur responsable de la DGTIC à titre de représentant de l'Université de Montréal lorsque celle-ci agit comme associée aux termes de la Convention, ce dernier devant faire les consultations requises et, le cas échéant, soumettre au Comité exécutif les questions énumérées à la page 3 du document A-16/947e/919.1 déposé aux archives;
5. autorise le vice-recteur à la planification et aux relations internationales, M. François Duchesneau, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer la Convention et tout document nécessaire afin de donner effet à cette convention.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 9

**Résolutions adoptées à la 947^e séance
tenue le 10 décembre 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 13 janvier 2004

E-947-11 AUTORISATION À SIGNER UNE QUITTANCE

Le Comité exécutif autorise le vice-recteur aux affaires publiques et au développement, M. Guy Berthiaume, à signer l'acte constatant le reçu, la quittance générale et finale, ainsi que le consentement à radiation en regard d'une hypothèque visée sur un immeuble sis dans la Paroisse Saint-Bruno, après qu'il aura été visé par le Bureau des affaires juridiques.

E-947-12 OPTION DE SERVITUDE À CONSENTIR À GAZ MÉTROPOLITAIN

Le Comité exécutif

1. approuve l'octroi d'une option de servitude à Société en commandite Gaz Métropolitain permettant l'acquisition d'une servitude réelle, à perpétuité, libre de toute charge pour fins d'installation d'un système de canalisation de gaz naturel dans et sur une partie de la propriété de l'Université de Montréal, conformément à un acte de constitution de servitude à être conclu ultérieurement, selon le document A-16/947^e/922 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer le contrat d'option de servitude ainsi que l'acte de constitution de servitude qui en découle pour et au nom de l'Université de Montréal.

E-947-13.1 CONTRAT EN ENTREPRISE GÉNÉRAL POUR UN PROJET DE RÉNOVATION DU PAVILLON MARIE-VICTORIN

Le Comité exécutif

1. accorde à la firme « CONSTRUCTION PIER-JAL INC. », le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat de construction en entreprise générale, relatif au projet d'agrandissement et de réaménagement des salles de cours situées dans l'aile D du Pavillon Marie-Victorin, au 4^e et 5^e étage et du remplacement des fenêtres situées au 5^e étage de l'aile D du même pavillon, selon le document A-16/947^e/924 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à signer tout contrat nécessaire pour donner effet à ce qui précède.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 5 de 9

**Résolutions adoptées à la 947^e séance
tenue le 10 décembre 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 13 janvier 2004

E-947-13.2 ENGAGEMENT DE PROFESSIONNELS POUR LE PROJET D'EXPANSION DE
L'ÉCOLE D'OPTOMÉTRIE ET DE L'INSTITUT NAZARETH ET LOUIS-BRAILLE

Le Comité exécutif retient les services des firmes Provencher Roy et Associés Architectes et EME-BPR, pour la réalisation du projet d'expansion de l'École d'optométrie et de l'Institut Nazareth Louis Braille, selon le document A-16/947^e/925 déposé aux archives.

E-947-14 VENTE DU PAVILLON 265 OUEST BOUL. MONT-ROYAL

Le Comité exécutif

1. autorise la vente du Pavillon 265 ouest boulevard Mont-Royal, selon le document A-16/947^e/920 déposé aux archives;
2. autorise l'Université à retenir les services de la firme Devencor, si nécessaire.

E-947-15 ENGAGEMENT DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL AU PROGRAMME ACTION-
ENVIRONNEMENT 2003-2004 DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU
QUÉBEC

Le Comité exécutif

1. s'engage à utiliser la subvention PAE2003-06-U502 de 5 000\$ du programme Action-Environnement du ministère de l'Environnement du Québec aux fins pour lesquelles elle est versée, soit la réalisation d'un plan de gestion des matières recyclables à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université;
2. s'engage à réaliser le projet dans la période de réalisation admissible comprise entre le 1er avril 2003 et le 1er mars 2004, et comme il a été présenté et entériné par le Comité d'évaluation du ministère de l'Environnement;
3. s'engage à demander l'autorisation préalable du ministère de l'Environnement pour toute modification pouvant affecter le budget, la nature, l'ampleur ou les dates de réalisation du projet;
4. s'engage à présenter au plus tard le 1er mars 2004, un rapport final comprenant un compte rendu détaillé des activités réalisées au projet, les résultats obtenus et des photos du projet subventionné ainsi qu'un rapport financier, signé par deux administrateurs de l'Université de Montréal, précisant l'utilisation des montants reçus;

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 6 de 9

**Résolutions adoptées à la 947^e séance
tenue le 10 décembre 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 13 janvier 2004

5. s'engage à permettre au ministère de l'Environnement ou à toute personne autorisée par ce dernier, d'examiner les registres, les dossiers, les engagements et les comptes relatifs à ses opérations financières et à prendre copie de tout document jugé nécessaire;
6. s'engage à remettre au ministère de l'Environnement, en même temps que le rapport final, toute somme non engagée à cause de circonstances imprévues et /ou incontrôlables ou de situations l'empêchant de se conformer aux modalités, conditions et stipulations du présent engagement;
7. s'engage à mentionner lors de la réalisation de l'activité ou à indiquer sur le produit réalisé et sur tout document d'information ou de promotion relié au projet et destiné tant au public qu'aux usagers, la participation financière du ministère de l'Environnement selon les termes décrits dans le document d'engagement du ministère.

E-947-16 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CEPSUM

Le Comité exécutif

1. confirme la décision prise lors de l'approbation du protocole d'entente avec les écoles affiliées concernant l'accessibilité de leurs étudiants aux activités du CEPSUM d'ajouter au Conseil du CEPSUM un poste d'étudiant désigné par HEC Montréal et un poste d'étudiant désigné par l'École Polytechnique;
2. modifie la composition du Conseil d'administration du CEPSUM en ajoutant un membre nommé par le Comité exécutif à partir d'une recommandation du président du Conseil du CEPSUM, pour chaque ajout de membre étudiant.

E-947-17.1 NOMINATIONS DE VICE-DOYENS, D'UN ADMINISTRATEUR EXERÇANT LES FONCTIONS DE VICE-DOYEN ET DU SECRÉTAIRE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Le Comité exécutif nomme les personnes dont les noms suivent conformément aux délibérations du Sous-comité –affaires professorales du Comité de régie reproduites dans le document A-16/947^e/929.1 déposé aux archives.

FACULTÉ DE MÉDECINE

LALANDE, M. Raymond : vice-doyen à compter du 1^{er} juin 2003 et pour un mandat conforme aux prescriptions des statuts.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 7 de 9

**Résolutions adoptées à la 947^e séance
tenue le 10 décembre 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 13 janvier 2004

MAESTRACCI, M. Dominique : vice-doyen à compter du 1^{er} juin 2003 et pour un mandat conforme aux prescriptions des statuts.

CASTELLUCCI, M. Vincent : administrateur exerçant les fonctions de vice-doyen pour la période du 1^{er} janvier 2004 au 28 février 2004.

DESCARRIES, M. Laurent : secrétaire de la Faculté de médecine à compter du 1^{er} janvier 2004 et pour un mandat conforme aux prescriptions des statuts.

E-947-17.2 NOMINATIONS DE DIRECTEURS ET D'UN DIRECTEUR INTÉRIMAIRE DE DÉPARTEMENT

Le Comité exécutif

1. transmet au Conseil de l'Université les nominations des personnes dont les noms paraissent au document A-16/947^e/934.1 déposé aux archives, et conformément aux conditions décrites dans les délibérations du Sous-comité – affaires professorales- du Comité de régie reproduites dans le document A-16/947^e/934.1.1 déposé aux archives.
2. nomme la personne dont le nom suit conformément à la délibération du Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie reproduite dans le document A-16/947^e/930.1 déposé aux archives.

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Département d'histoire

DICKINSON, M. John : directeur intérimaire à compter du 1^{er} janvier 2004 et jusqu'au 30 juin 2004.

E-947-17.3 NOMINATIONS ET RENOUVELLEMENT DE NOMINATIONS DE PROFESSEURS ET DE CHERCHEURS

Le Comité exécutif procède aux nominations et au renouvellement de nominations de professeurs et de chercheurs dont les noms paraissent au document A-16/947^e/909.1 déposé aux archives, et sur lesquelles le Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie a donné un avis favorable.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 8 de 9

**Résolutions adoptées à la 947^e séance
tenue le 10 décembre 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 13 janvier 2004

E-947-17.4 DÉMISSION D'UN PROFESSEUR

Le Comité exécutif transmet au Conseil de l'Université la démission de la personne dont le nom paraît au document A-16/947^e/931.1 conformément aux conditions décrites dans la délibération du Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie reproduite dans le document A-16/947^e/931.1.1 déposé aux archives.

E-947-17.5 NOMINATIONS À LA DIRECTION DE CENTRES DE RECHERCHE

Le Comité exécutif

1. nomme la personne dont le nom suit conformément aux conditions décrites dans la délibération du Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie reproduite dans le document A-16/947^e/933.1. déposé aux archives.

CENTRE DE RECHERCHE EN REPRODUCTION ANIMALE

MURPHY, M. Bruce : directeur à compter du 1^{er} décembre 2003 et pour un mandat de quatre ans, soit jusqu'au 31 mai 2007.

2. nomme M. François Crépeau, professeur titulaire à la Faculté de droit, directeur scientifique du Centre d'études et de recherches internationales à compter du 10 décembre 2003 et pour un mandat de quatre ans soit jusqu'au 9 décembre 2007;
3. nomme M. Jean-Philippe Thérien, professeur titulaire au Département de science politique de la Faculté des arts et des sciences, directeur scientifique adjoint du Centre d'études et de recherches internationales à compter du 10 décembre 2003 et pour un mandat de quatre ans soit jusqu'au 9 décembre 2007.

E-947-17.6 NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ D'ATTRIBUTION DES BOURSES DU FONDS BERTHELET-AUBIN

Le Comité exécutif nomme M. Jean Renaud, professeur titulaire au Département de sociologie, membre du Comité d'attribution des bourses du Fonds Berthelet-Aubin, pour un deuxième mandat échéant le 31 mai 2007.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 9 de 9

**Résolutions adoptées à la 947^e séance
tenue le 10 décembre 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 13 janvier 2004

E-947-18.1 OCTROI DE GRADES SUPÉRIEURS

Le Comité exécutif décerne les grades supérieurs conformément au document A-16/947^e/938 déposé aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

E-947-18.2 OCTROI DE PREMIERS GRADES

Le Comité exécutif décerne les premiers grades conformément aux documents de la série A-16/947^e/939 (série 939 à 939.7) déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

E-947-20 POLITIQUE 10.30 RELATIVE AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DES OFFICIERS GÉNÉRAUX DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Attendu les conclusions de l'étude effectuée par la firme Morneau Sobeco;

Attendu l'analyse faite de la structure de rémunération des officiers généraux dans les universités du Québec et du Canada;

Considérant les principes mis de l'avant par le Rapport French en ce qui a trait à la rémunération des officiers généraux;

Considérant les nouvelles responsabilités dévolues au vice-recteur exécutif adjoint;

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée,

le Comité exécutif

1. établit le niveau de rémunération du secrétaire général à 65 % du salaire du recteur rétroactivement au 1er juin 2003, et modifie en conséquence la *Politique 10.30 relative aux conditions de travail des officiers généraux de l'Université de Montréal*;
2. accorde une prime de 10 % de son salaire au vice-recteur exécutif adjoint pour la durée de son mandat et rétroactivement au 1er juin 2003.

Le secrétaire général,
Michel Lespérance